

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE BARBAZAN DEBAT
SEANCE N° 2018.03 DU 20 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt juin à dix-huit heures treize minutes, le Conseil Municipal de la commune de BARBAZAN-DEBAT, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PEDEBOY Jean-Christian, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : M. PEDEBOY Jean-Christian, Mme RIVALETTO Claudine, M. BEZ Bernard, Mme FERNANDEZ Consuelo, M. LOUPRET Yves, Mme RODRIGUEZ Rose-Marie, M. IBORRA François, Mme PALOMINO Hélène, M. MANSE Jean-Luc, Mme OLALLA Anne-Marie, M. CHAMPAGNE Sylvain, Mme DARRE Michèle, M. MATUT Pascal, M. SONNEVILLE Didier, Mme SCHNEIDER Christianne.

PROCURATIONS : M. DELMAS Claude à Mme RIVALETTO Claudine, Mme POUYENNE-VIGNAU Régine à Mme RODRIGUEZ Rose-Marie, M. LAGARDELLE Gilles à Mme DARRE Michèle, Mme SANSOULET Monique à M. MANSE Jean-Luc, M. MAZET Serge à M. BEZ Bernard, M. SCHAEFFER Fabrice à M. CHAMPAGNE Sylvain, M. LARROUY Michel à M. PEDEBOY Jean-Christian

ABSENCE : Mme MAUVEZIN Françoise

SECRETAIRE DE SEANCE : M. LOUPRET Yves.

M. LE MAIRE : « Nous avons à constater une baisse de ressource administrative suite à la démission de Mme GRISAT et au passage de Mme BACQUÉ à ½ temps.

Compte-rendu de la séance du 15 mars 2018 : adopté à l'unanimité.

CREATION DE DEUX POSTES D'AGENT TECHNIQUE POLYVALENT - PARCOURS EMPLOI COMPETENCES

Mme RIVALETTO présente la délibération. Les postes sont prévus à la cantine.

Vote à l'unanimité.

PROMOTION INTERNE - MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS

Mme RIVALETTO : « Il s'agit de la promotion de M. ARTUS, comme agent de maîtrise. »

Vote à l'unanimité.

AVANCEMENT DE GRADE - MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS

Mme RIVALETTO présente la délibération.

M. LE MAIRE : « Il s'agit pour l'instant de créer les 2 postes mais la suppression sera faite suite à la promotion après avis de la commission. »

Vote à l'unanimité.

AVANCEMENT DE GRADE – MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS, AVEC SUPPRESSION DE L'ANCIEN EMPLOI

Mme RIVALETTO présente la délibération.

M. LE MAIRE : « Il s'agit de Mme GERONIMO et M. CAMPECHE, que je félicite pour le travail accompli. »

Vote à l'unanimité.

CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1^{ère} CLASSE A TEMPS NON COMPLET (18/35^{ème})

Mme RIVALETTO présente la délibération : « Ce poste correspond au changement de quotité de temps de Mme BACQUÉ. Nous avons recruté par mutation une personne qui a 15 ans d'ancienneté dans le poste. »

M. LE MAIRE : « On s'est donné du mal pour trouver quelqu'un de compétent en matière d'Etat Civil. La mutation s'est faite avec l'accord de la Mairie concernée. La situation va être compliquée car Mme GRISAT quitte son poste le 13 juillet. Nous avons des contacts avec une personne qui pourrait remplacer Mme GRISAT. »

Mme RIVALETTO : « Nous avons contacté le pool de remplacement du CDG, mais nous n'avons eu que des candidats sans expérience. »

Vote à l'unanimité.

INSTAURATION DE LA TAXE DE SEJOUR

M. LE MAIRE : « Aujourd'hui, BARBAZAN a été introduit dans les zones touristiques et une démarche de promotion a été entreprise au niveau du Conseil Départemental. Cette taxe permettra de percevoir des subventions (notamment pour les WC de Pietat) au titre de l'impact tourisme. »

Vote à l'unanimité.

ASSOCIATION FONCIERE D'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER D'ALLIER, BARBAZAN-DEBAT, SALLES-ADOUR, SOUES : DESIGNATION D'UN PROPRIETAIRE DE PARCELLE INCLUSE DANS LE PERIMETRE D'AMENAGEMENT FONCIER

M. LE MAIRE : « Il s'agit de désigner un propriétaire de terres dans le périmètre de la zone d'aménagement. Après de longues recherches, j'ai proposé à M. MENGELLE Jean-Louis. »

Vote à l'unanimité.

REGLEMENT DE LOCATION DES SALLES DE LA VIEILLE ECOLE

M. LE MAIRE : « Ce règlement avait été approuvé en bureau municipal mais il n'a pas de valeur sans délibération du Conseil Municipal. »

Mme RIVALETTO présente le règlement.

Vote à l'unanimité.

CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE ENTRE LA COMMUNE DE BARBAZAN DEBAT ET LE S.I.E.J.

M. LE MAIRE présente la délibération.

Vote à l'unanimité.

MODALITES D'APPLICATION DU COMPTE-EPARGNE TEMPS DANS LA COLLECTIVITE

M. LE MAIRE explique la mise en place d'un CET.

Vote à l'unanimité.

MAISON DE SANTE PLURI PROFESSIONNELLE : CREATION D'UN PARC PUBLIC DE STATIONNEMENT

M. LE MAIRE présente la délibération.

Mme RIVALETTO : « Cette décision est demandée lors du dépôt du permis de construire. »

Vote à l'unanimité.

INTEGRATION DANS LA VOIRIE COMMUNALE / LOTISSEMENT NEOUVELLE

M. LE MAIRE présente la délibération.

M. SONNEVILLE : « Certains trottoirs n'ont pas été goudronnés. »

M. LE MAIRE : « Au départ, ces trottoirs ne devaient pas être goudronnés. »

Vote à l'unanimité, sous réserve de vérification des caractéristiques des trottoirs.

DECISION MODIFICATIVE : DM1

M. LE MAIRE présente la délibération.

Vote à l'unanimité.

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

M. LE MAIRE présente la délibération.

Vote à l'unanimité.

AUTORISATION DE CESSION DES PARCELLES AH 297 ET AH 299

M. LE MAIRE : « Il s'agit de la vente de la Maison ESCALE. »

Vote à l'unanimité.

TAXE D'AMENAGEMENT : DELIBERATION MOTIVEE PAR SECTEUR INSTAURANT UN TAUX SUPERIEUR A 5%

M. LE MAIRE : « Cela concerne une zone au sud du village, où des CU ont été déposés mais pour lesquels EDF a émis un avis négatif. L'installation d'un transformateur serait à la charge de la commune. L'augmentation de cette taxe à 7% permettra de récupérer 12 500 € qui représentent 50% du coût de l'installation du transformateur. »

M. BEZ : « Il faudra aussi déplacer l'éclairage public, ce qui représentera un coût supplémentaire. »

Vote à l'unanimité.

CONSTRUCTION DE LA MAISON MEDICALE ET PARAMEDICALE : AVENANT N°2

M. LE MAIRE présente la délibération.

Vote à l'unanimité.

AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHÉ A BONS DE COMMANDE DE TRAVAUX DE VOIRIE

M. LE MAIRE présente la délibération. Le marché a été signé pour 4 ans.

M. BEZ : « Le marché a été attribué à LA ROUTIERE. SBTP a répondu tout seul, donc il faut corriger l'attribution. »

Vote à l'unanimité.

MOTION POUR LE MAINTIEN DES TRESORERIES DES HAUTES-PYRENEES

M. LE MAIRE présente la motion.

Vote à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H45.

« Signatures » des Conseillers présents ou « Procurations à »

PÉDEBOY Jean-Christian		MANSE Jean-Luc	
RIVALETTO Claudine		OLALLA Anne-Marie	
BEZ Bernard		CHAMPAGNE Sylvain	
FERNANDEZ Consuelo		SANSOULET Monique	MANSE Jean-Luc
LOUPRET Yves		MAZET Serge	BEZ Bernard
RODRIGUEZ Rose-Marie		SCHAEFFER Fabrice	CHAMPAGNE Sylvain
DELMAS Claude	RIVALETTO Claudine	LARROUY Michel	PEDEBOY Jean-Christian
POUYENNE-VIGNAU Régine	RODRIGUEZ Rose-Marie	DARRÉ Michèle	
IBORRA François		MATUT Pascal	
MAUVEZIN Françoise	Absente	SONNEVILLE Didier	
LAGARDELLE Gilles	DARRÉ Michèle	SCHNEIDER Christianne	
PALOMINO Hélène			